

**Procès-verbal
du 98^e Congrès général
de l'Union des producteurs agricoles**

Producteurs de savoir-faire et de passion



Les 29 et 30 novembre 2022

Centre des congrès de Québec

1. Ouverture

L'animatrice du 98^e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles, Mme Anne-Lise Nadeau, souhaite la bienvenue aux gens dans la salle et les remercie pour leur présence. Elle souligne la rareté d'un 98^e évènement. Elle mentionne qu'elle provient d'une région agricole et souligne sa grande adhésion au thème du Congrès, puisque les producteurs doivent être immensément débrouillards et multitâches. Elle invite le président général de l'Union, M. Martin Caron, à venir prendre la parole et à ouvrir officiellement le Congrès général de l'Union.

M. Martin Caron mentionne qu'il voit devant lui des gens de savoir-faire et de passion, tout comme le souligne le thème. Nous avons un agenda bien rempli. Si nous avons des enjeux, nous avons certainement des solutions. Il présente l'équipe du conseil général à l'écran et les invite à se lever. Il les remercie pour leur implication. Il présente ensuite chacun des membres du conseil exécutif et tient à remercier les conjoints et conjointes de chacun et chacune. Il présente ensuite le directeur général, Charles-Félix Ross, et souligne son immense contribution économique, stratégique et politique. Il nous amène à voir ce qui se passe ailleurs tout en étant centré sur ce qui se passe ici, au Québec. Il termine avec M^e Patrick Lareau, un homme dévoué pour l'organisation qui est d'un immense soutien pour les élus. Il souligne finalement la présence de Mary Robinson, la présidente de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA).

Mme Nadeau invite par la suite le directeur général, Charles-Félix Ross, à venir lire l'avis de convocation du 98^e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles.

2. Lecture de l'avis de convocation

M. Charles-Félix Ross, directeur général, fait la lecture de l'avis de convocation, qui est jugé conforme, sur une proposition de M. Gilles Lacroix, dûment appuyée par M. Gilbert Marquis.

3. Procès-verbal du congrès général de 2021

Le procès-verbal du congrès général de 2021 est résumé par M^e Patrick Lareau, directeur des Affaires institutionnelles. Celui-ci est adopté sur une proposition de Mme Monia Grenier, dûment appuyée par M. Michel Brien.

4. Lecture de l'ordre du jour

M^e Patrick Lareau continue avec la lecture de l'ordre du jour du 98^e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles. L'ordre du jour est adopté sur une proposition de M. Serge Lapointe, dûment appuyée par M. Jean-François Riendeau.

5. Règlement de tenue du Congrès

M^e Patrick Lareau rappelle que chaque année, on fait la lecture des règles de tenue du Congrès. Il attire l'attention des délégués sur différents articles, notamment l'article 6 et les articles 22 et 23 dudit règlement. Après lecture des règles régissant le déroulement du Congrès, on rappelle que celles-ci font partie du *Règlement général de l'Union des producteurs agricoles* actuellement en vigueur. Leur adoption n'est donc pas requise.

6. Rapport des activités et vidéo rétrospective 2021-2022

Mme Anne-Lise Nadeau salue les gens qui se joignent à nous, par le biais de Facebook Live, pour la prochaine séquence. Elle laisse la parole à M. Charles-Félix Ross. Il mentionne que c'est une grande joie de voir tous les gens en présentiel. L'année 2022 aura été une année de transition. Il invite les gens à consulter le rapport des activités et le mot qu'il a rédigé. Les temps changent, c'est une période de transition, notamment en ce qui concerne le télétravail. Nous avons également vécu une cyberattaque qui a paralysé nos systèmes informatiques. Nous sommes dans une ère de changement pour l'économie et la société. Nous vivons une pénurie de main-d'œuvre. Sur 600 personnes travaillant à Longueuil, 184 personnes ont moins de deux ans d'expérience, soit près du tiers des employés. La pandémie a amené une grande mouvance. Nous avons beaucoup de nouvelles personnes et nous avons le défi de transmettre notre historique et nos façons de faire. En 2022, nous avons livré pas mal. Il effectue un portrait de l'Union. Ce sont 245 syndicats et fédérations. Depuis 98 ans, nous poursuivons notre mission.

Il commence par la présentation du taux d'adhésion en 2022, qui est de 90 %. Le taux a baissé d'un pour cent, et cela est dû à la pandémie. Nous devrions pouvoir corriger le tir. Nous mettons en marché pour près de 11 milliards de dollars annuellement. Environ 60 % des activités de l'Union et des groupes affiliés constituent une forme d'entrepreneuriat collectif appartenant à l'économie sociale. La mise en marché collective n'est pas qu'un mot, cela définit l'agriculture québécoise. En 2022, 80 % des activités des groupes affiliés sont des services découlant de l'entrepreneuriat collectif. En ce qui concerne les services aux producteurs, c'est le cœur de nos activités. Trente et une formations syndicales ont été instaurées, six éditions de *L'U* ont été publiées et plus de 40 infolettres ont été envoyées. Le plan en vie syndicale est renforcé de mois en mois. L'accueil des nouveaux producteurs a été en vedette, puisque nous avons formé 150 ambassadeurs, que nous continuons de former. Nous avons également travaillé à la modification des règlements des syndicats locaux.

Comme bien d'autres secteurs, nous sommes à la recherche de solutions durables et efficaces pour contrer la rareté de main-d'œuvre. Nous avons également continué de multiplier nos efforts dans le dossier de la santé et de la sécurité au travail. Au Québec, c'est près de 22 000 travailleurs étrangers temporaires qui viennent travailler, ce qui représente un défi. Nous avons besoin de soutien et d'accompagnement. Il souligne l'entente de collaboration avec FERME et le Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec. Au cours de la dernière année, nous avons évidemment continué de fournir des services juridiques par le biais de BHLF. Depuis 2016, nous avons ouvert le service aux producteurs individuellement. En 2021-2022, ce sont 251 dossiers qui ont été ouverts. M. Ross rappelle les balises d'accompagnement et d'acceptation des dossiers par BHLF. Ceux-ci publient régulièrement des chroniques dans *La Terre de chez nous*. SCF Conseils a été très mobilisant au cours de la dernière année, notamment à cause de la pénurie de main-d'œuvre. Nous cherchons toujours à avoir une image commune, mais la dernière année ne nous a

pas rendu la tâche facile. Les fiducies d'utilité sociale sont en place depuis plusieurs années. Il rappelle le rôle de la Fiducie agricole REM et celui de la Fiducie UPA-Fondation.

La vidéo rétrospective est ensuite diffusée.

M. Ross souligne que ç'a encore été une année très riche. Le travail n'a pas manqué, ni les défis qui nous ont mobilisés au cours de la dernière année. Il revient sur les élections générales provinciales en 2022. Notre thématique, que nous avons mise de l'avant dans le cadre de ces élections, a été Producteurs et productrices agricoles et forestiers : professionnels, responsables et essentiels. Chaque semaine, nous mettions en lumière un aspect différent, un enjeu de l'agriculture. Ç'a été une formidable vitrine, et nous en avons bien profité. D'un point de vue économique, dès le printemps, nous avons été à pied d'œuvre dans le dossier de l'inflation. Nous avons fait part de nos préoccupations. Nous avons revendiqué des indexations aux coûts de production, revendiqué la mise en place de programmes compensatoires. Notre préoccupation est toujours là en ce qui concerne les taux d'intérêt. L'année 2023 sera difficile pour l'ensemble des secteurs. Nous avons fait de nombreuses interventions en commissions parlementaires pour faire valoir nos différents dossiers. En agroenvironnement, nous avons fait de nombreuses démarches dans les dossiers de la juste rétribution pour les pratiques agroenvironnementales et de la lutte aux changements climatiques. Les attentes sociétales sont légitimes, mais ça prend du soutien aux producteurs. Il rappelle les efforts gouvernementaux, dans les années 2000, dans le dossier du phosphore. Si l'on souhaite vraiment changer les pratiques agricoles au Québec et avoir une véritable empreinte, il doit y avoir un accompagnement significatif. Nous nous sommes donc impliqués dans différents projets pour démontrer le savoir-faire des producteurs agricoles. Il revient sur le dossier du Fonds Agrisolutions climat au fédéral, en collaboration avec les Producteurs de grains du Québec. Sept cent cinquante (750) producteurs ont adhéré au programme. Nous sommes vraiment proactifs, mais le soutien est nécessaire.

Il revient sur les dossiers d'aménagement du territoire. Nous avons travaillé avec différents groupes sur la première politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire. Nous avons participé au Sommet sur l'aménagement du territoire, où il avait plus de 500 participants. Dans les dossiers de mise en marché, nous intervenons dans plusieurs dossiers pour soutenir nos groupes. Nous avons soutenu les efforts des producteurs maraîchers et forestiers, notamment. Nous sommes intervenus dans le dossier du projet de loi 4. Nous devons réduire notre représentation, notamment au sein du conseil d'administration de La Financière agricole du Québec (FADQ). Nous sommes également intervenus dans le dossier du projet de loi 41. On y reviendra demain. On fait le tour des différentes activités de presse. M. Ross fait ensuite le point sur la Coalition et le mouvement Nourrir l'humanité durablement. Il revient sur l'opération Mangeons local plus que jamais et il remercie nos ambassadeurs, qui ont contribué à la réussite de l'évènement. C'est la promotion de l'autonomie alimentaire et de l'achat local. En ce qui concerne la marque employeur, le déploiement s'est très bien passé. Nous avons toujours eu un beau milieu de travail, mais il faut, dans le contexte actuel, en faire plus et réussir à se démarquer. Il faut pouvoir aller chercher la crème de la crème sur le marché du travail.

M. Pierre Girard revient sur le dossier des milieux humides. Il mentionne le fait que, dans ce dossier-là, les producteurs sont dans une mauvaise situation à cause de la caractérisation qui a été effectuée. Il faut que le travail se poursuive dans ce dossier-là. On suit le dossier de très près.

Sur une proposition de M. Michel Brien, dûment appuyée par Mme Monia Grenier, le rapport des activités de l'Union est adopté.

7. Nouvelles de la Fédération canadienne de l'agriculture, par Mary Robinson, présidente de la FCA

Mme Mary Robinson, présidente de la FCA, est présentée par Mme Stéphanie Levasseur. Mme Robinson est accompagnée de M. Brodie Berrigan, le directeur des relations gouvernementales et des politiques agricoles de la FCA. Elle livre son discours en anglais, qui est par la suite traduit par M. Berrigan. Ils font la revue des différents chantiers abordés par la FCA, que ce soit la guerre en Ukraine, l'augmentation des taux d'intérêt ou les effets continus de la COVID-19. Toutefois, 2022 a aussi été positive à plusieurs égards, que ce soit par l'annonce du nouveau partenariat canadien pour l'agriculture durable ou la tenue de la Table ronde des ministres de l'Agriculture à Saskatoon. Cela a permis de mettre l'accent sur plusieurs dossiers, notamment l'amélioration de la réponse aux différents risques climatiques. La FCA continue de travailler pour mettre l'agriculture de l'avant. Ils reviennent sur les multiples consultations auxquelles la FCA et les groupes membres doivent participer. Il est important de participer à celles-ci afin de continuer à positionner l'agriculture aussi avantageusement.

Mme Robinson remercie les producteurs et les délégués du Québec pour leur soutien et manifeste le souhait de voir ceux-ci en grand nombre lors de l'assemblée générale annuelle de la FCA en 2023. Aucune question n'est soulevée. M. Martin Caron profite de l'occasion pour remercier Mme Robinson pour son travail exceptionnel au cours des dernières années.

8. UPA Développement international : 30 ans d'engagement à nourrir et faire grandir le monde

Messieurs Marcel Groleau et Hugo Beaugard-Langelier sont présents. M. Groleau est présent à titre de président d'UPA Développement international (UPA DI), dont il souligne les 30 ans d'existence. Il souligne aussi que nous recevons 10 leaders de différents pays où l'UPA DI s'implique, dans le cadre du congrès général. Il leur souhaite la bienvenue au 98^e Congrès de l'Union. Il rappelle les circonstances et le contexte de la création d'UPA DI, né de l'esprit de Gilles Besner. Dans les années 1990, on voyait se profiler le concept de mondialisation, et ce n'était pas sans inquiéter plusieurs leaders. Or, nous avons vu l'importance de nous impliquer. La première mission d'importance a eu lieu en 1992. C'est en 1993 qu'est née UPA DI comme entité indépendante. Pour Marcel Groleau, 30 ans, c'est déjà deux ou trois générations d'administrateurs. C'est une organisation adulte. Il faut cependant toujours faire davantage connaître celle-ci auprès des producteurs agricoles, car UPA DI est mieux connue à l'étranger que parmi nos pairs.

Il invite chacun des affiliés à faire une place à UPA DI dans leurs événements. Il y a eu une symbiose entre l'Union et UPA DI. Cette symbiose a été importante dans la transmission des connaissances vers les organisations paysannes. Tous les gens que l'on rencontre ont une incidence sur nous. Le contact avec les organisations paysannes nous permet au même effet de grandir et d'apprendre à leur contact. Les organisations ont été généreuses. Nous avons un rôle à jouer à l'international. Il rappelle la création d'Agricord et la signature d'une entente directe avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il faut prendre le temps de savourer ce 30^e anniversaire et de réaliser tout le chemin parcouru.

On fait la présentation d'une vidéo retraçant les 30 dernières années d'UPA DI.

M. Hugo Beaugard-Langelier profite de l'occasion pour saluer les délégués qui se sont investis. Il fait le point sur l'histoire d'UPA DI, en commençant par sa fondation en 1993. Il traite du savoir des gens de la terre et de leur champ d'intervention. Il fait état des nombreuses alliances réalisées et des différentes créations d'organisations pérennes et durables. Cela a permis des interventions dans des pays où, parfois, cela semblait difficile. Ça a donné un véritable sens à la coopération. Pour lui, l'année 2008 a été une année pivot, une année où le financement d'UPA DI a été consolidé. Ce puissant levier, UPA DI s'en sert pour démontrer aux entités tierces ce qui peut être accompli. Il revient lui aussi sur l'entente historique avec la FAO et sur les réalisations du réseau Agro-Innov. Il profite de l'occasion pour souligner les 28 ans d'implication d'André Beaudoin.

Il importe de se projeter dans l'avenir. Aujourd'hui, UPA DI a un conseil d'administration expérimenté, près de 30 employés et un chiffre d'affaires de 11 millions de dollars. L'histoire doit continuer et les gens peuvent être fiers de ce qu'est devenue UPA DI. Mais il faut se rappeler que le tout a vraiment débuté en 1924, avec la création de l'Union catholique des cultivateurs. M. Marcel Groleau clôt la présentation en remerciant l'Union d'avoir permis que les deux dîners soient au bénéfice d'UPA DI. Il s'agit d'une levée de fonds importante et il remercie les délégués d'y contribuer.

Mardi 29 novembre 2022

Président : M. Martin Caron

9. Huis clos des délégués/Modification réglementaire FDP

M. Martin Caron prend la parole. Il invite M^e Diane Simard à venir prendre la parole pour cette période de huis clos visant à apporter des modifications au règlement du Fonds de défense professionnelle (FDP). Elle est accompagnée de M^e Patrick Lareau, directeur des affaires institutionnelles et secrétaire du FDP. Elle rappelle que l'ensemble des délégués ont reçu, au préalable, le texte des modifications qui seront apportées. Elle rappelle également le contexte desdites modifications. Elle fait finalement la chronologie des événements et des consultations avec les instances.

Elle procède ensuite à la présentation des changements qui seront apportés au règlement sur le Fonds de défense professionnelle, insistant sur les effets de ceux-ci. Il s'agit, pour la plupart, de modifications de cohérence. Elle cède ensuite la parole à M^e Lareau, qui explique la raison pour laquelle on procède au huis clos des délégués une journée plus tôt qu'à l'habitude. Il faut en effet procéder à l'adoption de certaines modifications avant soit la tenue des élections au Fonds de défense professionnelle, qui aura lieu demain. Il vérifie si les délégués ont des questions avant de procéder à la lecture du projet de résolution qui a été préparé.

M. Jean-Marie Rainville se pose une question sur les balises d'application du règlement à l'égard de la non-opposition des producteurs agricoles dans les dossiers du Fonds de défense professionnelle. M. Marcel Papin, quant à lui, s'interroge sur le changement apporté au règlement à l'égard de la participation financière qui peut être exigée des affiliés. M^e Lareau donne des explications à cet

égard, soit la réaffirmation du principe et le changement de philosophie qu'il faudra apporter au cours des prochaines années. M. André Roy demande des éclaircissements sur l'admissibilité des gens pouvant voter dans l'élection des fiduciaires. M. Gilles Lacroix, quant à lui, se demande dans quels genres de dossiers un affilié pourrait demander la production d'un avis juridique au Fonds de défense professionnelle.

M^e Patrick Lareau fait ensuite lecture du projet de résolution soumis aux personnes déléguées, insistant sur le fait que le vote affirmatif des deux tiers de celles-ci est nécessaire. Sur une proposition de M. André Mousseau, dûment appuyée par Mme Jeannine Messier, les modifications au *Règlement sur le Fonds de défense professionnelle* sont unanimement adoptées.

10. Allocution du président général Martin Caron

Mme Anne-Lise Nadeau invite les gens à reprendre leur place et accueille ceux qui se joignent en Facebook Live. Elle effectue un court retour sur les activités d'UPA DI et remercie les gens pour leur générosité. M. Paul Doyon est invité à prendre la parole.

M. Doyon mentionne qu'il s'agit toujours d'un moment très important dans le cadre d'un congrès. Il rappelle les origines de M. Martin Caron et rappelle les implications de celui-ci. Il a reçu plusieurs reconnaissances, dont la personnalité de l'année de la MRC de Maskinongé. Il demande d'accueillir M. Martin Caron.

Le président général rappelle qu'il a eu le privilège, en 2021, d'accéder à ce poste. Il a accepté ce titre avec fierté. Cela lui a permis de faire de nombreuses visites de plusieurs régions et de plusieurs secteurs. Il a fait la rencontre de gens passionnés. Nos producteurs sont des incontournables puisqu'on a besoin d'eux trois fois par jour. Ils sont des professionnels responsables. Ils sont à la base d'un contrat entre le gouvernement et le consommateur. Pour que la recette réussisse, ça prend de bons ingrédients.

Le premier ingrédient, ce sont les terres et les activités agricoles. On a accès à 2 % du territoire québécois. C'est un outil essentiel. Malgré son importance stratégique, le territoire est grugé chaque jour, soit par l'étalement urbain, soit par les spéculateurs ou par des projets industriels. On se fait souvent dire que l'on exagère. Or, M. Caron démontre, par le biais d'un tableau, qu'il y a bel et bien une disparition de la zone agricole. C'est près de 25 000 hectares sur 10 ans. Cela a des conséquences pour les producteurs agricoles. Les transactions foncières en zone agricole sont également bien plus nombreuses et plus importantes. Cinquante-deux pour cent (52 %) des transactions de terres agricoles ont été effectuées par des gens qui ne sont pas en production agricole. Les prix ont aussi monté en flèche. Ça bloque les ambitions et les rêves de plusieurs.

Depuis juin, on a eu la politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire. Quel est le plan de mise en œuvre? Quels en seront les indicateurs? Il faut être vigilant, car les terres agricoles ne sont pas renouvelables. Zéro perte nette : c'est ce qu'il faut mettre de l'avant. S'il y a des échanges de territoire agricole, il faut que ce soit pour des terres de qualité équivalente. Les producteurs forestiers et acéricoles multiplient les efforts à l'échelle territoriale et aussi du côté de la mise en marché. Il revient sur le principe de résidualité et sur son historique. Malheureusement, ce principe ne fonctionne pas vraiment, car l'État intervient beaucoup trop. Il y a pourtant là un potentiel fort important. Dans le secteur acéricole, c'est la protection de nombreux hectares en terres publiques. Le besoin en entailles est important.

Il y a beaucoup de pression sur nos entreprises agricoles. Notamment dans les secteurs du porc, de la volaille et apicole. On nous demande de contribuer à l'autonomie alimentaire, d'être plus compétitif, de contribuer aux changements climatiques. C'est ambitieux et c'est une grosse commande. Or, les coûts de production explosent, les taux d'intérêt augmentent, tout comme l'endettement des producteurs agricoles. Il y a augmentation des taxes municipales et des salaires, également. Le programme de remboursement de taxes augmente également en ce qui concerne son coût de fonctionnement. Or, c'est dans le même budget que celui du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), ce sont des sommes dont on ne bénéficiera pas. M. Caron présente un tableau indiquant l'augmentation de la dette agricole depuis 2017. C'est une augmentation de 61 % sur cinq ans. Nos entreprises agricoles sont résilientes, mais nous avons besoin d'une aide. C'est le deuxième ingrédient.

Il importe de regarder ce qui se passe ailleurs, notamment aux États-Unis. Au mois d'août, il y a eu une injection de 4 milliards de dollars en soutien. Ici, au Québec, c'est 5 % de soutien par rapport aux recettes monétaires, en bas de la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Il faut actualiser et moderniser nos programmes de gestion de risques, il faut réduire la paperasse, il faut encourager la robotisation tout en améliorant l'accès aux travailleurs étrangers temporaires. Il ne faut pas être gêné, car il faut pouvoir continuer de remplir notre contrat social. Si on désire continuer à être un moteur économique, il faut nous aider.

Le troisième ingrédient, ce sont les pratiques durables. Il félicite les producteurs pour tout ce qui a été fait à ce sujet. Beaucoup d'investissement qui a conduit à l'adoption de nouvelles pratiques. La production biologique est vraiment un leader dans ce domaine. Aux États-Unis, ils ont investi 6 milliards dans ce secteur. Ici, pour conserver le même ratio, ça équivaldrait à un investissement de 128 millions. Présentement, ce sont les producteurs qui font l'effort. La contribution que l'on fait au Fonds vert est un effort agroenvironnemental important en comparaison avec ce que l'on va chercher de ce côté-là. Nous sommes les seuls au Canada à payer pour ça. Ça nuit à notre compétitivité, mais nous sommes résilients. Il revient sur la latitude dont nous avons besoin d'un point de vue environnemental. Le régime transitoire dans les zones inondables, c'est intéressant. Mais on impose de nouvelles contraintes du même souffle et on ne reconnaît pas les aboiteaux qui étaient là depuis bien des années. Le plan d'agriculture durable était une annonce intéressante, mais ce ne n'était pas à la hauteur de nos attentes. La formule est inéquitable. Ça prend des programmes de soutien à la hauteur.

Le quatrième ingrédient, c'est l'autonomie. Il revient sur le projet de loi 41 et sur les nombreuses discussions que nous avons dû avoir afin de faire reconnaître le savoir-faire des producteurs agricoles. Nous avons réagi très rapidement. Il fait référence aux recommandations de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) où, en aucun temps, en ce qui concerne les pesticides, il n'y a allusion au fait d'enlever l'autonomie des producteurs agricoles. C'est incompréhensible, mais c'est mort au feuilleton. Il faudra être vigilant. L'autonomie des producteurs agricoles, c'est non négociable. Il y a beaucoup de contraintes, et les producteurs maraîchers, notamment, doivent faire face à de nombreuses embûches, administratives, légales et pratiques. Simplement du côté du ministère de l'Environnement, ce sont 13 formulaires qu'ils ont à remplir. De plus en plus, nous avons des gens qui viennent nous dire quoi faire sur les terres agricoles. Pourtant, en ce qui concerne la confiance des consommateurs, nous sommes en tête de liste.

Sur une note plus positive, il s'annonce confiant pour les producteurs agricoles et pour l'Union. L'avenir est collectif. Nous avons toujours su nous adapter. Nous continuerons à collaborer avec nos partenaires du milieu agricole. Nous côtoyons des gens formidables. Nos permanents sont engagés et nous en sommes fiers. Il est confiant lorsqu'il voit les résultats obtenus lorsque l'on fait preuve d'audace, que ce soit dans le secteur maraîcher, forestier ou serricole. Il est confiant lorsqu'il voit le Mouvement Nourrir l'humanité durablement. Il est confiant lorsqu'il voit l'implication communautaire des gens. On demande beaucoup aux producteurs agricoles. Nous sommes efficaces, mais nous faisons face à la financiarisation, nous faisons face aux embûches. C'est maintenant à l'État de répondre à nos besoins, que ce soit à la FADQ, à la Régie des marchés agricoles ou au MAPAQ. Il y a 30 ans, il participait au congrès. Ce qui le rend confiant, c'est de voir que 30 ans plus tard, il y a d'autres personnes qui sont présentes pour continuer, pour prendre la relève.

11. Panel Producteurs de savoir-faire et de passion

On fait la présentation d'un panel où participeront quatre personnes qui verront à discourir sur le thème du congrès, Producteurs de savoir-faire et de passion. Ils reviennent sur le rôle des producteurs du point de vue de la consommation, mais aussi d'un point de vue sociétal. Quatre thématiques sont explorées, soit l'aménagement du territoire, la valorisation de la profession, la mise en marché collective et l'environnement. On fait la présentation des panélistes et on indique que, si le temps le permet, une période de questions sera mise en place. Plusieurs vidéos viennent mettre en contexte les différentes interventions effectuées. La professeure Annie Royer, le chercheur Martin Chantigny, le reporter et photographe Nicolas Mesly et la journaliste Hélène Raymond prennent tour à tour la parole.

Mme Anne-Lise Nadeau cède la parole aux délégués pour une courte période de questions. M. Marcel Papin remercie les panélistes, mais démontre son découragement face à l'accaparement des terres. M. André Roy fait référence au fait que l'on devrait mettre davantage l'accent sur le fait que l'on est dans un marché équitable. M. Jean-François Dion clôt la période de questions. Il souligne que les producteurs essaient de voir l'avenir plus rose, mais que c'est difficile. Mme Annie Royer le rassure en lui disant que les outils de mise en marché collective sont d'une grande aide pour les producteurs. Ils sont la base de tout. Sans base, il n'y a pas de produits transformés.

On invite les délégués à continuer les discussions lors des activités en table ronde. Un rapport sera effectué demain en plénière. Il y aura également des représentants de la relève agricole qui participeront aux rencontres. On rappelle les numéros de salles pour la participation des délégués.

12. Fonds de défense professionnelle

Le 1^{er} vice-président général, M. Paul Doyon, effectue une mise en contexte, essentielle vu le déroulement particulier du Congrès 2022. Il explique que le huis clos est nécessaire à l'approbation des états financiers du Fonds de défense professionnelle (FDP). Il laisse la parole à M. Pierre-Maurice Gagnon.

1 — Allocution du président

M. Gagnon mentionne que le FDP existe depuis 1963. Il revient sur sa mise en place et il souligne l'aspect visionnaire de celle-ci et du fait que son père faisait partie du premier comité. Il fait la présentation de M. Serge Beaulieu et de M. Gilbert Marquis. Il souligne le travail effectué par ceux-ci et par l'équipe de soutien. Le président soumet son rapport de l'année écoulée. Onze réunions ont eu lieu, la plupart en visioconférence. Quinze demandes ont été transmises, toutes acceptées. Il rappelle que le FDP est une force que les producteurs se sont donnée et il fait notamment état des dossiers traités. Il insiste sur la nécessité d'investir collectivement pour se donner les moyens de défendre l'agriculture du Québec ainsi que ceux et celles qui la font. Enfin, il rappelle les règles qui régissent le FDP et le processus de traitement des demandes. Il fait état des différents secteurs auxquels sont liées les demandes.

Il insiste sur la transparence dans l'étude des demandes et sur la nécessité de suivre le *Règlement régissant le Fonds de défense professionnelle* dans le respect des groupes concernés. Il rappelle les démarches de modernisation qui ont été effectuées en 2022 et remercie les délégués pour leur participation au processus démocratique. Une journée provinciale aura lieu en 2023. Les sommes dont dispose le FDP sont confidentielles. Il importe que les affiliés aient la meilleure connaissance des règles du FDP. Le règlement est disponible en tout temps sur l'intranet, tout comme le calendrier des séances.

M. Gagnon mentionne que c'est son dernier discours en tant que président du Fonds de défense professionnelle, après 14 ans. Plusieurs décisions difficiles ont été prises, mais il est satisfait du travail accompli. Il revient sur ses débuts en tant que syndicaliste, notamment sur une assemblée de juillet 1965 à laquelle il a participé. Déjà à ce moment, on faisait état de l'importance d'avoir un Fonds de défense professionnelle. C'est important de continuer à alimenter ce fonds.

2 — Rapport financier au 31 juillet 2022

M. Gagnon laisse ensuite la parole à M^e Patrick Lareau. Le rendement de nos placements n'a pas été au rendez-vous cette année, mais il est à prévoir que l'an prochain, les rendements habituels seront de retour. M. Serge Lapointe soulève une question quant à la cyberattaque. Sur une proposition de M. Gaétan Boudreault, dûment appuyée par M. Éric Cliche, il est résolu d'approuver les états financiers au 31 juillet 2022.

3 — Nomination des auditeurs

Les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton sont retenus pour l'audit des prochains états financiers du FDP, au même titre que ceux de l'Union des producteurs agricoles, sur une proposition de M. Michel Brien, appuyée par M. Jean-François Riendeau.

4 — Rapport du président des élections du Fonds de défense professionnelle

M. André Mousseau, le président des élections, mentionne que M. Gilbert Marquis a été élu président et M. Éric Van Winden, vice-président. Ceux-ci seront accompagnés de Mario Théberge, de Francis Desrochers et d'Yves Laurencelle comme administrateurs. Sur une proposition de M. Alain Désilets, dûment appuyée par Mme Monia Grenier, il est résolu de ratifier l'élection des fiduciaires du Fonds de défense professionnelle.

M. Christian Overbeek présente une motion de remerciements pour le travail accompli par M. Pierre-Maurice Gagnon et M. Serge Beaulieu.

13. Huis clos des délégués

Le président général indique que l'on fera maintenant le point sur les questions qui seront posées à nos différents invités. Il fait part des questions reçues à ce stade-ci. Cette année, nous recevons Mme Marie-Claude Bibeau, la ministre fédérale de l'Agriculture. On convient des questions qui lui seront posées et de celles que l'on souhaite aborder avec elle. M. Pierre Lemieux fait état du fait des préoccupations qu'il a à l'égard des boues agricoles. On suggère également que le sujet de la carboneutralité soit abordé. M. Mario Théberge, pour sa part, insiste pour que l'on traite de la réciprocité des normes pour ce qui est des aliments.

Le président général fait état des questions retenues et souligne que Mme Bibeau sera présente lors de la présentation du ministre Lamontagne. M. Yves Laurencelle revient sur le discours de M. Caron et réitère sa confiance envers l'Union. Toutefois, il ne croit plus au ministère de l'Agriculture et à leurs nombreuses promesses. On veut des résultats, on veut des aides et des supports rapides. M. Claude Erb est représentant des fermes de proximité en Estrie et souhaite demander au ministre si des programmes adaptés seront proposés pour ce type de ferme. On aborde la question du programme de relève agricole qui a été sabordé. Il faut prendre la balle au bond, il faut en profiter. On fait état du fait qu'il faudrait relancer le ministre au sujet de la modification demandée à la *Loi sur les producteurs agricoles*. Le président général mentionne qu'il y a un engagement clair en ce sens et que la fonction publique est à pied d'œuvre afin de proposer les modifications pour adoption en 2023.

M. Pierre Lemieux souhaite que l'on aborde également avec le ministre Lamontagne le même thème qu'avec Marie-Claude Bibeau, soit la question des boues agricoles. Il faut intervenir. Il faut continuer à être exigeant, tout en étant poli et respectueux. M. Pierre Girard aimerait que l'on mette l'accent sur les questions environnementales et l'expropriation déguisée que cela cause. Il trouve dommage que l'on restreigne la spontanéité des questions qui sont posées et que l'on prévoie toujours les questions à l'avance. Il fait aussi état des discussions qu'il a eues avec le représentant de Viridis dans le dossier des boues. M. Jean-Marc Ménard commente également le dossier des boues municipales et du *Règlement sur les exploitations agricoles*, tout comme M. Armin Ruf. Il faut être vigilant.

M. François Blouin, quant à lui, commente le dossier de l'électrification des flottes de camions. Ce dossier semble très compliqué en ce qui concerne le ministère, les gens semblent désorientés. Du côté fédéral, on semble rendu à un autre niveau, notamment quant à la possibilité d'obtenir une subvention et des homologations. Mme Ana Maria Martin aimerait que l'on aborde la question du Fonds vert et du retour que nous souhaiterions dans le secteur agricole.

M. Jean-François Ridel fait référence au livre de Nicolas Mesly et des interrogations qu'il a aussi quant au dézonage agricole au Québec. M. Martin Goyet, quant à lui, aborde la question de l'eau et de l'attitude du ministère de l'Environnement, que ce soit par rapport à la déjection des eaux usées ou à l'arrosage des légumes. On ne peut même pas utiliser le bon fumier de nos producteurs, mais on doit subir les boues usées. M. Martin Caron prend la balle au bond et mentionne qu'il va falloir agir rapidement. Il faudra être poli, mais ferme. M. Jean-Marie Rainville suggère qu'en 2023, on pourrait inviter le ministre de l'Environnement pour le confronter à ses résultats. Les problèmes quant à l'abattage sont également abordés. Finalement, Nicolas Pedneault aimerait entendre le ministre s'exprimer sur l'initiative ministérielle Productivité végétale. Nous n'avons jamais de réponse dans ce dossier à l'échelle régionale auprès du MAPAQ. M. Charles-Félix rappelle les principaux problèmes découlant des programmes mis en place. Il rappelle également le texte et le titre des résolutions qui seront abordées et présentées pour adoption.

M. Martin Caron termine le huis clos en rappelant que les informations dévoilées concernant tant le Fonds de défense professionnelle que le huis clos des délégués sont confidentielles.

Mercredi 30 novembre, 10 h

Président : M. Martin Caron

14. L'agriculture au fil de l'histoire du Québec

L'historien Éric Bédard est invité à prendre la parole. Il remercie l'Union pour l'invitation. Il mentionne que les producteurs sont souvent victimes de critiques, que ce soit à l'égard de la gestion de l'offre ou du monopole qu'exerce l'Union. Que ce soit de la gauche ou de la droite, les critiques peuvent être nombreuses. Il faut toutefois prendre un peu de recul pour constater qu'il y a un revirement par rapport aux critiques du passé. On critique les producteurs de s'être adaptés. Il revient sur l'importance accordée historiquement aux producteurs agricoles, sur l'exagération des critiques et sur l'évolution de la perception que les citoyens ont à l'égard des producteurs.

Il fait état de sa réalité et de sa vision assez distante du monde rural, lui qui vit en ville. Il fait état de la vision de l'urbain d'Amérique qui tourne le dos au monde rural, vision trop partagée à l'époque. Il présente ses grands-parents et explique leurs rôles et leur provenance modeste. Ils étaient issus de mondes bien différents. Un très urbain et l'autre, très rural.

Il rappelle que les premiers colons n'étaient pas des paysans, mais surtout des militaires, des artisans. Or, ceux-ci ont dû s'établir en zone rurale pour avoir accès à la terre. Ils ont donc dû apprendre, se réapproprier la terre. Même chose pour les filles du Roy qui furent dépaysées. Ils ont dû s'acclimater à un nouveau climat, mais aussi à une nouvelle réalité, réapprendre le métier.

M. Christian Dubé félicite M. Bédard pour l'analyse effectuée et revient sur la perception moderne que les gens ont de l'agriculture. Il y a donc friction de perceptions, car les gens n'acceptent pas de voir des producteurs devenir des entrepreneurs. M. Jean-Marie Rainville revient sur la notion de pouvoir, qu'il soit du clergé, du conquérant ou des producteurs agricoles. Il faut être solidaires pour affiner notre pouvoir. M. Pierre-Maurice Gagnon témoigne sur le fait qu'il était considéré comme un « habitant » et que cela lui a permis d'évoluer. M. Bédard explique pourquoi nos ancêtres désiraient ou préféreraient se faire appeler habitants plutôt que paysans, témoignant de notre volonté de liberté et d'indépendance. Plusieurs intervenants échangent avec l'historien invité, notamment M. Pascal Rheault, qui souligne le rôle essentiel des femmes dans l'histoire rurale.

15. Producteurs de savoir-faire et de passion : Retour des conférenciers sur les activités collaboratives

Tour à tour, on revient sur chacun des ateliers, en invitant les experts et un représentant de la relève à venir faire un résumé des échanges. Pour le premier atelier, on invite mesdames Annie Royer et Nathalie Lemieux à faire le résumé des échanges en matière de mise en marché. Pour le deuxième atelier, on invite par la suite M. Daniel Bernier et M. Pierre-Luc Hervieux à venir résumer ce qui a été mentionné en matière d'agroenvironnement. En ce qui concerne l'atelier qui traitait de la protection et l'aménagement du territoire agricole, on laisse la parole à Nicolas Mesly et Anouk Caron. Finalement, en ce qui concerne le quatrième atelier, Hélène Raymond est accompagnée de Meghan Jarry pour aborder la question de la valorisation de la profession.

Mercredi 30 novembre 2022, 13 h 15

16. Le professionnalisme au quotidien à la ferme

M. Charles-Félix Ross et Mme Isabelle Bouffard sont invités à prendre la parole. M. Charles-Félix Ross indique que la présentation qui sera effectuée est une réponse directe au projet de loi 41 et démontre que les producteurs agricoles sont des professionnels responsables et essentiels qui exécutent à la ferme des travaux essentiels qui auraient été réservés aux agronomes si le projet de loi avait été adopté. Ça n'a aucun sens. Les lois du Québec ne doivent pas servir à déposséder les producteurs agricoles en confiant les rênes de leurs entreprises à une élite professionnelle, qu'elle soit composée d'agronomes ou non. Ce n'est probablement pas la volonté des agronomes non plus. Le projet de loi 41 est une suite à la CAPERN, qui s'était penchée sur la question des pesticides. Or, aucune recommandation n'allait dans le sens de réduire l'autonomie professionnelle des producteurs agricoles. Le projet de loi est finalement mort au feuilleton. On rappelle quels étaient les objectifs du projet de loi. Le gouvernement s'est engagé à redéposer un nouveau projet de loi. Le projet de loi 41 a été dénoncé de toute part. C'est un projet qui n'a pas plu à plusieurs intervenants. Il amenait des conséquences désastreuses sur l'offre de services-conseils agronomiques et constituait une atteinte illégitime à la profession d'agriculteur. Cela aurait nécessairement apporté une baisse d'agilité dans le processus de décision et aurait nui au secteur. On souhaitait davantage protéger le public, mais cela venait complexifier le travail à la ferme et nuire à l'ensemble du secteur. Cela aurait contribué à développer un système en parallèle, ce qui n'aurait pas été une solution éthique.

Nous pensons que l'on peut améliorer la situation sans nécessairement adopter un projet de loi. L'ordre des agronomes peut simplement appliquer de manière plus vigoureuse son code de déontologie. Il faut être consultés. Nous faisons partie de la solution. La consultation effectuée a été excessivement limitée. Le projet de loi proposé ne reconduisait pas l'exemption des producteurs agricoles, ce qui n'avait aucun sens. Les exemptions étaient possibles, mais seulement par voie de règlement adopté par l'Ordre des agronomes. Il y a donc un risque réel et il fallait dénoncer le tout. Il y avait, dans ce projet de loi, une vaste liste d'activités réservées. On s'est donc posé la question sur ce qui est effectué par les producteurs agricoles et ce qui ferait partie des actes présentés comme « réservés ». On présente les résultats du sondage qui a été effectué auprès des producteurs agricoles.

Ce sondage a été effectué du 24 août au 29 septembre 2022. Mille cinq cent cinquante-neuf (1 559) producteurs ont été sondés, de toutes les régions du Québec. Les principaux secteurs de productions étaient représentés. Mme Isabelle Bouffard fait la démonstration que les très nombreux actes qui auraient été dorénavant réservés sont des pratiques régulières de nos producteurs agricoles, qu'ils soient dans le secteur végétal ou dans le secteur animal. M. Charles-Félix Ross conclut la présentation en faisant état des différentes demandes de l'Union, notamment le maintien de l'exemption existante et une consultation de l'ensemble des intervenants.

Mme Catherine Lefebvre mentionne qu'il est important de modifier la perception du citoyen et qu'il faut faire en sorte que le gouvernement cesse de se fier à cette modalité, puisque ce n'est pas exact. La perte de confiance du public, on ne l'observe pas; ce n'est pas justifié et justifiable. M. Jean Asnong mentionne que l'assurance-responsabilité des agronomes, qui engage leur responsabilité, pourrait faire reculer les gens.

17. Allocution du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

M. Martin Caron souhaite la bienvenue au ministre André Lamontagne, mentionnant que celui-ci a été élu en octobre 2018 et que son mandat a été reconduit en octobre dernier. Il rappelle qu'en février, il y a eu la mise en place d'un programme de rétribution pour les pratiques agricoles, un programme fort populaire. Le ministre Lamontagne s'implique dans plusieurs dossiers, comme la Politique bioalimentaire. Il œuvre également à faire lever le moratoire sur les cultures en friche. Il rappelle les différents dossiers travaillés avec lui, mais il reste encore beaucoup de travail à effectuer.

Le ministre André Lamontagne en profite pour souligner la présence de la ministre fédérale Marie-Claude Bibeau, qui a également vu son mandat être reconduit. Il salue ensuite le président général, M. Martin Caron, pour qui il s'agissait d'un premier discours lors du présent congrès. Il salue ensuite les autres dirigeants, M. Charles-Félix Ross, Mme Audrey Bogemans et M. Stéphane Sainte-Croix, qui sont dans la salle. Il désire également saluer toute l'équipe de son cabinet. Ils sont tous revenus, ils sont des gens passionnés. Il désire saluer l'équipe de Bernard Verret, de même que ce dernier. Il mentionne être très heureux d'être de retour.

Il souligne les nombreux résultats positifs des élus et il souhaite continuer dans cette veine. Il se dit en symbiose avec les producteurs agricoles. En 2022, les défis étaient nombreux, notamment du côté météorologique et du côté des ravageurs. Il continue de travailler les différents dossiers

régionaux avec La Financière agricole du Québec (FADQ). Il faut s'assurer que les programmes de sécurité du revenu sont adaptés à la réalité de 2022. Il faut être diligent et en collaboration. Il rappelle également le dossier de la mortalité des abeilles ainsi que la recherche et l'accompagnement qui doivent être faits dans ce dossier.

Le secteur porcin vit une période stressante. Ça ne va pas bien pour le transformateur et ça ne va pas bien pour les éleveurs. Un conciliateur a été nommé afin de trouver un règlement. La menace de la peste porcine africaine plane toujours. Les différents ministres en discutent régulièrement. À chaque rencontre provinciale-fédérale, le sujet est à l'ordre du jour. Tous travaillent à pied d'œuvre dans ce dossier. Si la situation se produit, nous serons prêts. Nous ne cherchons pas à mettre à mal la production, ni le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Nous avons aussi vécu la grippe aviaire. L'impact est toujours foudroyant et il souligne l'empathie qu'il a à l'égard des gens faisant l'élevage de volailles. Il souhaite qu'avec l'hiver, la grippe quitte le territoire.

On a également vu la hausse du coût des intrants et la hausse du taux d'intérêt. C'était historiquement bas, mais là on voit bien la hausse et on en voit bien les répercussions. Cela amène une modification du comportement des consommateurs. Le MAPAQ et la FADQ suivent le dossier de près. Personne ne peut se mettre la tête dans le sable, cela amène des inquiétudes et cela est bien justifiable. Malgré tout, en 2022, on a vu des recettes agricoles records, mais aussi des dépenses très élevées. Toutefois, en ce qui concerne le revenu net, c'est très haut. Il faut continuer d'être encore meilleur dans ce que l'on fait.

Être sur le terrain a toujours été une priorité pour lui. Cela lui permet d'entendre des histoires et d'échanger, car parfois les histoires qu'il entend et les histoires qu'il se fait raconter sont différentes. Depuis son entrée en fonction, c'est plus de 150 fermes qu'il a visitées. Il a visité plusieurs fermes laitières. Il salue l'innovation de celles-ci. Il fait état des belles rencontres effectuées du côté tant de la production que de la transformation. Les initiatives sont nombreuses et c'est vraiment épatant. Les producteurs sont des passionnés qui travaillent fort. Il offre son soutien à ceux-ci.

Le gouvernement a présenté quatre piliers. Le premier visait l'accroissement de l'offre de produits québécois. Les détaillants ont adhéré à l'importance de cet accroissement. Sobey's vient d'annoncer une nouvelle initiative en ce sens, tout comme Metro. Mille six cents (1 600) entreprises sont membres d'Aliments du Québec. On veut faire en sorte que nos institutions achètent les produits. La cible est ambitieuse, mais on est convaincus de l'atteindre. Le deuxième pilier fixé est l'accroissement de l'offre des produits québécois. On a 340 millions de dollars en investissements effectués dans les secteurs des serres, des fruits et légumes et maraîcher. On continue, car on a encore plusieurs projets en avant. On désire favoriser les filières porteuses, les cultures émergentes grâce aux programmes de croissance durable. Encore là, de nombreux projets ont été déposés. Le ministre André Lamontagne fait référence à la mise en place de programmes de soutien dans les secteurs bovin, caprin et ovin. C'est spécifique aux secteurs.

Il avait manifesté le souhait que la FADQ prenne plus de risques. C'est ce qui a été fait. Un programme qui a connu un réel succès, c'est le programme de relève, le programme d'entrepreneuriat. Il s'était fait dire à l'époque que ce programme était sous-financé. Il est intervenu pour que d'autres sommes soient ajoutées. Cette année, c'est 12 millions de dollars qui ont été déboursés, ce qui est un vif succès.

Le troisième pilier, c'est le renforcement de la chaîne d'approvisionnement. Cela passe par la transformation alimentaire. Environ 85 % des produits achetés au supermarché sont transformés. Il faut transformer mieux, plus efficacement et plus. Il y a encore une fois un programme d'accompagnement dans ce secteur. Il y a eu lancement d'une initiative de productivité végétale dans le secteur maraîcher. On reviendra bientôt avec un nouvel appel de projets. Le ministère est à revoir les programmes, car c'est complexe. Il faut faire le ménage dans ces programmes. Il faut simplifier le tout. Le programme Compétitivité environnement est vraiment utile dans le secteur des viandes, mais aussi dans le secteur laitier.

Le dernier pilier est l'accélération du virage écologique. Au cœur de ce que le gouvernement cherche à faire, il y a le fait de marquer le pas d'un point de vue environnemental. On a eu plusieurs succès, et le ministère de l'Environnement collabore avec le MAPAQ sur cet enjeu. Il a eu plusieurs discussions avec le fédéral pour faire évoluer les programmes « agri ». On en est ressortis avec une bonification des programmes. On a également raffiné les critères d'admissibilité, tout en préservant l'agri-investissement.

Il mentionne avoir fait beaucoup de choses en quatre ans. Il souhaite investir 175 millions supplémentaires pour accroître l'autonomie alimentaire et 50 millions supplémentaires en agriculture durable pour la rétribution écologique. Il y a aussi eu une annonce de 50 millions pour aider la relève à acquérir des terres agricoles. La forme est inconnue, mais plusieurs scénarios sont étudiés. On souhaite rendre disponibles les sommes à taux très faible. Il rappelle aussi l'engagement de la mise en place d'un fonds bleu, dont une partie pourra aider les producteurs agricoles. Le MAPAQ travaille avec le ministère de l'Environnement de façon très étroite dans ce dossier. Il faut protéger l'eau.

Il rappelle qu'il a parlé, dans le passé, de l'importance de rapprocher les producteurs et les consommateurs. Il rappelle aussi le programme qu'une école de la Mauricie avait mis de l'avant, qui a mené à la mise en place d'Agrékol à la suite d'un financement de 21 millions de dollars. Investir dans les jeunes, c'est vital dans leur citoyenneté. Il rappelle l'achat des terres des Sœurs de la Charité, qui sont au cœur de la communauté urbaine de Québec. On souhaite créer un agroparc qui vise à favoriser la cohabitation avec les urbains. La trame de fond demeurera toujours l'accroissement de l'autonomie alimentaire. Il rappelle trois priorités qui sont centrales pour le Ministère et qui contribueront à dynamiser les terres et les entreprises agricoles. Il faut leur permettre de grandir et d'évoluer et, ainsi, de créer de la vitalité dans nos communautés.

Il faut aussi voir à protéger les usages agricoles. Nos terres agricoles sont importantes. Il ne faut pas toujours les assaillir. Il faut diminuer la pression sur le territoire agricole. On souhaite faire reconnaître l'agriculture et sa nécessité au Québec. Pour pouvoir produire, ça prend des terres. Il revient sur la collaboration du MAPAQ avec le ministère de l'Environnement. Un comité a été créé. Cela a permis d'éliminer plusieurs irritants, et le travail se poursuit, notamment en ce qui concerne le moratoire. Cela permettra de libérer davantage de territoire pour l'agriculture. La collaboration doit se poursuivre en agroenvironnement. Le dossier des aboiteaux et des digues est également prioritaire, et le MAPAQ nous soutient. On veut des avancées dans ce dossier et le Ministère sera présent, de même qu'Investissement Québec.

On veut intensifier les pratiques durables, on veut soutenir les entreprises pour qu'elles soient durables et tournées vers l'avenir. La balle est dans le camp des producteurs, car ça prend des résultats concrets. Il faut améliorer le bilan afin de faciliter l'octroi de sommes.

Il faudra aussi avoir à l'œil le vieillissement de nos producteurs. Il faut poser tous les gestes nécessaires pour la relève agricole. La pandémie a permis de mettre en lumière la grande résilience du secteur. Plusieurs citoyens ont redécouvert l'agriculture et les producteurs agricoles. Ces derniers ont de belles histoires à partager et il faut continuer à le faire. On veut des entreprises prospères, on veut des entreprises innovantes et compétitives.

M. Martin Caron mentionne que les délégués ont aussi de nombreuses histoires à raconter. Claude Erb rappelle que les producteurs sont passionnés. Ils font face à de nombreux défis, que ce soit dans les secteurs porcin, aviaire ou même des abeilles. Ça prend de la passion pour toujours se relever. Les fermes de proximité manquent de soutien, ils ont besoin d'aide, ils ont besoin de programmes adaptés aux fermes de proximité. Il fait aussi le point sur les abattoirs de proximité. Ça prend des prix préférentiels pour permettre aux gens de survivre. M. Éric Houle fait référence à la Politique nationale d'agriculture et d'aménagement du territoire et au fait que certaines municipalités résistent. Il faut protéger le territoire agricole davantage, il faut être exemplaire, il faut éviter d'être une terre d'asphalte. M. Pascal Forest, quant à lui, fait référence aux changements climatiques et à la lettre envoyée soulignant les différents enjeux de son secteur, notamment le problème des pucerons. Il souhaite un engagement de bonification des programmes. Le ministre s'engage à pousser, à faire le nécessaire pour que les programmes soient adaptés.

M. Philippe Alain fait état de l'incidence du coût des intrants et de l'inflation dans le secteur bovin. Les entreprises agricoles s'endettent afin de conserver leur capacité de produire. Les programmes de gestion de risques n'y répondent pas adéquatement. M. Yves Laurencelle revient sur le plan d'agriculture durable et sur les coupures qu'il a subies. Il faut augmenter les sommes et rendre le programme équitable pour les régions. M. Martin Marcouiller aborde le thème de la culture dans le littoral et souligne les problèmes qui en découlent. Il mentionne que le gouvernement a agi trop rapidement dans ce dossier. Des aménagements sont demandés. M. Armin Ruf dénonce l'acquisition des terres par des gens fortunés qui ne les cultiveront pas. Finalement, M. Pierre Lemieux fait état de la préoccupation qu'il a à l'égard des boues. C'est un dossier qui concerne tant le fédéral que le provincial. Il faut éviter de détruire le patrimoine agricole.

En conclusion, M. Martin Caron rappelle que l'autonomie des producteurs agricoles est vitale et qu'il faut la respecter.

18. Allocution de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada

Le président général, Martin Caron, salue la présence de la ministre Marie-Claude Bibeau. Celle-ci a été élue en 2019. Il rappelle qu'elle a lancé la première politique bioalimentaire canadienne et qu'elle a œuvré pour la mise en place du programme Agroclimat. Il fait ensuite état des très nombreux dossiers dans lesquels elle s'est impliquée. La ministre indique qu'elle a fait beaucoup de terrain à travers le Canada, mais aussi au Québec. Elle a rencontré plusieurs producteurs et productrices qui ont subi de nombreuses pertes et avaries. Elle a rencontré les agricultrices afin d'échanger avec elles sur leurs enjeux, de même que les membres de la fierté agricole. Elle est vraiment consciente de tous les enjeux et écueils auxquels les producteurs ont dû faire face d'un point de vue climatique, quant à leurs liquidités. Ce n'est pas facile, mais les producteurs ont relevé le défi, et on les remercie.

Elle rappelle les propos tenus lors de la rencontre des ministres de l'OCDE. Le commerce international vise à renforcer nos partenariats. Nos ententes de libre-échange ont porté fruit. Au Québec, nos exportations ne cessent d'augmenter et nous diversifions nos marchés. D'un point de vue commercial, on investit énormément afin d'élargir notre rayon et d'être plus compétitifs. On investira davantage dans les missions commerciales. Des compromis ont dû être faits, cependant. Ils se sont engagés à indemniser les producteurs pour les pertes, tout en protégeant la gestion de l'offre et en en faisant la promotion. Pour les producteurs laitiers, c'est davantage de transferts directs pour les prochaines années ainsi qu'un fonds d'innovation et d'investissement. Pour les producteurs de volailles et d'œufs, il y aura bonification du programme d'investissement. Les sommes promises ont été versées. Elle réitère la promesse de ne plus céder aucune part de marché en ce qui concerne la gestion de l'offre.

Elle fait ensuite le point sur le dossier de la grippe aviaire. C'est un gros dossier, actuellement. L'immigration d'oiseaux sauvages nous a fait connaître un mauvais épisode. C'est une période stressante malgré tout le déploiement des mesures de sécurité. Les inspecteurs sur le terrain constatent à quel point c'est difficile, mais ceux-ci fournissent des efforts pour améliorer les processus. Elle remercie les fédérations régionales pour leur accompagnement. Elle fait le point sur ce qui est fait quant à la peste porcine africaine et la surveillance aux frontières. Il faut continuer de moderniser nos abattoirs. La fièvre aphteuse est aussi un dossier qu'il faut avoir à l'œil.

Elle rappelle la mise en place du nouveau programme dans le secteur vinicole. Elle aborde ensuite la question des changements climatiques et des nombreux investissements effectués par son gouvernement, notamment en matière de recherche et d'innovation. Ils ont augmenté les budgets pour l'agriculture durable, y compris pour le programme des paysages résilients. Chacune des provinces va recevoir des fonds pour bonifier ses programmes. Elle aborde rapidement les améliorations apportées au programme Agri-stabilité et les changements au programme de paiement anticipé. On a fait passer le montant à 250 000 \$ sans intérêts. C'est une économie importante pour les producteurs agricoles. Elle souligne finalement le leadership québécois dans le dossier des laboratoires vivants. C'est une approche vraiment innovante dont elle est fière.

Elle rappelle qu'il est important que les producteurs fassent attention à eux et qu'ils n'hésitent pas à parler et à demander de l'aide lorsque cela ne va pas. Elle souligne le travail d'au cœur des familles agricoles et des travailleurs et travailleuses de rang. Leur travail est précieux. On peut compter sur son soutien et son écoute dans les différents dossiers. Mme Catherine Lefebvre est la première à lui poser une question. Elle mentionne qu'aux États-Unis, les producteurs ont accès au Farm Bill et à différents autres programmes. Ici, on a demandé à avoir la création du PACA (Perishable Agricultural Commodities Act) et l'adoption du Bill C-280. M. Sylvain Pion, quant à lui, pose une question en lien avec le coût des intrants et les conséquences de l'inflation sur les producteurs agricoles. Toutes les entreprises agricoles sont touchées. On a besoin du soutien et de l'intervention du gouvernement. M. Éric Rochon pose une question en lien avec l'accessibilité et le délai d'accès aux travailleurs étrangers temporaires. Il fait aussi état des orientations qui seront prises à l'égard du logement desdits travailleurs.

M. Jean-Thomas Maltais mentionne que les entreprises agricoles américaines bénéficient d'un appui direct du gouvernement afin d'atténuer les conséquences de l'inflation et il se demande si les programmes de gestion de risques seront adaptés. Mme Julie Bissonnette se demande quelles seront les suites à donner à l'adoption du Bill C-208. Au Québec, nous sommes toujours en attente.

M. Jérémie Letellier soulève une question en matière d'agroenvironnement, faisant également la comparaison avec ce qui se fait aux États-Unis.

M. Benoit Legault, producteur agricole des Hautes-Laurentides, fait état de la situation des matières résiduelles fertilisantes, qui nuit à la compétitivité du secteur. M. Francis Desrochers remercie la ministre pour son empathie à l'égard de la santé mentale des producteurs agricoles et lui pose une question en lien avec la recherche et le financement dans ce domaine. M. Paulin Bouchard, finalement, aborde la question de la grippe aviaire et des outils de gestion de risques qui sont disponibles et offerts aux producteurs agricoles.

Mercredi 30 novembre 2022, 15 h 30

Président : M. Paul Doyon

19. Rapport financier

Présentation et adoption du rapport financier

M. Paul Doyon procède à l'introduction du point, résumant le travail qui est effectué annuellement. Il mentionne que l'exécutif a effectué un travail conjoint avec Raymond Chabot Grant Thornton. Il invite M. Denis Roy à présenter les états financiers. M. Roy explique que le document complet se trouve sur le site Web. Il fait par la suite la présentation des trois fonds, soit le fonds syndical, le fonds des publications et le fonds de la Maison de l'UPA. Il rappelle que l'an dernier, nous avons dû comptabiliser une dépense en lien avec l'assurance-vie des employés retraités. Il présente un bilan des cotisations et des contributions, qui ont augmenté, ce qui a un effet positif sur les finances.

Sur une proposition de M. Jean-François Riendeau, dûment appuyée par M. Jean-Marie Rainville, il est résolu d'adopter le rapport financier présenté

Pour information, M. Denis Roy présente ensuite les résultats groupés de l'Union.

Nomination des auditeurs

Sur une proposition de M. Serge Lapointe, dûment appuyée par M. Gabriel Belzile, il est résolu de reconduire le mandat des auditeurs, soit Raymond Chabot Grant Thornton.

Règlement sur les contributions

M. Mathieu Bolduc présente le *Règlement sur les contributions*, pour fins d'adoption. Il rappelle que, comme prévu au plan de financement, l'enveloppe des contributions sera haussée de 1 % à compter d'août 2023. On a également modifié la cible des contributions pour l'ensemble des groupes.

On présente donc le projet de *Règlement sur les contributions* et, par la suite, la résolution pour laquelle une proposition sera nécessaire. M. David Phaneuf en fait la proposition, dûment appuyée par M. Gilbert Marquis. Le règlement est adopté à l'unanimité.

20. Réunion plénière

Résolutions extraordinaires

M. Charles-Félix Ross procède à la lecture de la première résolution extraordinaire soumise aux délégués. Elle concerne la hausse du coût des intrants et des taux d'intérêt. Plusieurs interventions sont effectuées pour donner suite à la lecture de la résolution. Il est unanimement résolu d'adopter la résolution telle qu'elle a été amendée.

On fait ensuite lecture de la deuxième résolution en lien avec la protection des activités agricoles et forestières comme priorité nationale. Celle-ci est unanimement adoptée telle qu'elle a été amendée.

Dans un troisième temps, on fait lecture de la résolution extraordinaire soumise, soit celle en lien avec l'urgence climatique en agriculture. Celle-ci est unanimement adoptée telle qu'elle a été amendée.

On fait lecture de la dernière résolution extraordinaire, celle sur la pérennité du programme de l'assurance stabilisation des revenus agricoles. Celle-ci est unanimement adoptée.

21. Clôture du Congrès

M. Martin Caron donne les consignes d'usage quant à la tenue de la réunion du conseil général du lendemain, mais également en lien avec le gala, qui aura lieu en soirée. M. Normand Gagnon, observateur, soumet une observation en lien avec le gaz naturel. Il fait état des propos de Mme Sophie Brochu en invitant les gens à trouver une solution moins coûteuse. Il mentionne qu'il faut faire pression pour trouver une solution rapide. On mentionne que le comité de liaison travaille sur le dossier et que le suivi sera effectué. M. Yves Laurencelle effectue un retour sur le discours du ministre Lamontagne. Il sera respectueux encore 365 jours et telle sera aussi sa confiance. Il a maintenant des attentes. L'an prochain, il faudra éviter les « courbettes » et être plus ferme à son endroit. M. Simon Duval se présente comme étant le co-président des fermes de petites tailles de Lanaudière. Ceux-ci travaillent sur leurs propres enjeux. Une très forte majorité de producteurs avec lesquels il discute n'ont pas leur carte de membre de l'Union et il souhaite changer ça, notamment en améliorant la mise en valeur de ce type de production. Il souhaiterait un syndicat provincial des fermes de proximité. Il demande que, dans la prochaine année, il y ait une réflexion amorcée à cet égard. M. Martin Caron rappelle les différents outils et forums qui sont mis à leur disposition. Il fait aussi un historique des demandes déposées dans ce dossier. Il rappelle aussi que les producteurs, peu importe leur taille, sont bienvenus.

Mme Anne-Lise Nadeau remercie les délégués et l'ensemble des participants pour leur accueil, et souligne avoir beaucoup appris à leur contact. Elle indique qu'un sondage d'évaluation sera envoyé et que les gens seront invités à y répondre. Elle donne les instructions finales pour le gala et, également, les consignes pour se rendre au Hall 300. Les gens auront besoin d'un billet pour entrer au gala, et ce, dès 17 h, pour le cocktail de bienvenue. Elle donne finalement les indications pour les élus qui célébreront leurs 25 ans de syndicalisme agricole.

M. Martin Caron remercie l'équipe technique et l'équipe du congrès. On procède au tirage d'un panier cadeau de Maturin. M. François Vincent est le gagnant du tirage. Sur une proposition dûment appuyée, le 98^e Congrès de l'Union des producteurs agricoles prend fin.